



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ALLIER

Préfecture
Direction des relations avec les collectivités territoriales

Moulins, le **11 AVR. 2016**

Bureau du conseil et du contrôle budgétaire,
Dotations de l'Etat, intercommunalité

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département
Mesdames et Messieurs les Présidents des EPCI
Monsieur le Président du Conseil Départemental

Affaire suivie par : Yousef TAOUFIK
Tél : 04 70 48 33 70

yousef.taoufik@allier.gouv.fr

Messieurs les sous-préfets de Montluçon et de Vichy
(en communication)

17/2016

Objet : Délais d'adoption des budgets locaux et des décisions relatives à la fiscalité locale

En application des articles L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales et 1639 A du code général des impôts, la date limite de vote du budget primitif et de communication aux services fiscaux de la délibération fixant les taux de fiscalité directe locale des communes et des EPCI est reportée à compter de la date de communication des « informations indispensables à l'établissement du budget », si celles-ci ne l'ont pas été avant le 31 mars. Le législateur n'ayant pas prévu de méthode de computation du délai légal, ce dernier doit être regardé comme ayant entendu fixer un délai franc de quinze jours à compter de la date de communication.

Les différentes composantes de la DGF des communes et des EPCI ayant été mises en ligne le **4 avril 2016**, les communes et les EPCI ont donc jusqu'au **19 avril 2016** pour procéder à l'adoption de leur budget.

Les montants de DGF des départements et des régions ayant été publiés les 31 mars et 1er avril 2016, ces collectivités sont tenues de respecter les dates limites du **15** et du **16 avril 2016**.

Ces informations m'ont été données récemment par le Ministère de l'Intérieur et j'ai tenu à vous les communiquer.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,


David-Anthony DELAVOËT